Le Snui-Sud Trésor devient Solidaires Finances Publiques

La force de tous les agents de la DGFiP

Privas, le 22 septembre 2014

Compte rendu du CTL du 21 octobre 2014

Suite de la liminaire :

* Des incohérences dans les choix politiques :

- 60 à 80 milliards de fraude fiscale et déficit budgétaire mais encore 2000 suppressions d'emplois à la DGFiP et 2528 postes vacants!!!
Peut-être faut-il supprimer l'impôt pour supprimer la fraude !!!
- avec la fusion DGI/DGCP, l'usager devait être au centre de nos préoccupations => création du guichet fiscal unique (GFU) et maintenant, on nous dit qu' « il n'est plus possible de satisfaire l'usager » alors on ferme des trésoreries (pour le bien des agents!!!) et on va réduire les heures d'ouverture au public !!!

Ordre du jour :

1/ Point d'étape sur l'expérimentation du pôle patrimonial

A la création dans l'urgence de cette expérimentation, M MASMEJEAN nous avait dit que cette expérimentation devait réussir (commande de la DG).
Le bilan présenté nous donne des chiffres qui pourraient faire penser que c'est une réussite.
Cependant, aucun comparatif ne nous est présenté (avant l'expérimentation, quels étaient les résultats des FI, des PCE qui assuraient les contrôles des dossiers à fort enjeu, du Sip contrôle de Privas ?).
Pas de données objectives sur réel effectif (temps partiel, nombre de A).
Synergie entre les pôles non démontrée.
Et, par exemple, avant l'expérimentation, la FI avait de bons résultats et elle en a encore pendant l'expérimentation.
L'expérimentation a t'elle réellement apporté un plus ?

2/ Bilan de la campagne IR 2014

Un constat qui n'est pas nouveau : une augmentation de l'accueil malgré « impots.gouv » et du nombre de déclarants..... la DGFiP n'a pas réussi à désintoxiquer le contribuable du guichet !!!

	2013	2014
Total de l'accueil : campagne d'information	30567	31928
Nombre d'impositions primitives	181401	182945
Total de l'accueil : campagne de recouvrement août/septembre	13754	18458

Et encore, nous n'avons pas les chiffres des courriels reçus dans les services, ni des appels téléphoniques reçus et non aboutis « faute d'oreilles et de bras ».

3/ Plages d'ouverture au public

Un tableau des horaires pratiqués nous a été présenté. Un prochain CTL va aborder le projet d'assouplissement de la DG, à savoir ouverture MINIMALE de 16h hebdomadaire dans les villes de moins de 10000 habitants et de 24h pour les autres.
Faute de bras, une solution : ne plus assurer le service public !!!

Un constat : la fusion est un échec et la démarche stratégie est une marche arrière (moins d'ouverture au public, spécialisation....).

4/ Chiffres clés de l'activité 2013 pour le DDFiP 07

(Voir pièce jointe)

Un constat : une augmentation générale des charges de travail !!!

La gestion par indicateur a un effet pervers : concentration sur les taches qui font parties des indicateurs au détriment des autres charges qui sont bâclées ou abandonnées => de bons résultats en affichage !!!

5/ Questions et informations diverses

* Vallon Pont d'Arc : recherche de nouveaux locaux

* Tournon : nous avons alerté la DDFiP sur la situation catastrophique des effectifs du Sip/Sie

* Le Teil : la DDFiP a été informé des problèmes récurrents des parkings avec la COMCOM

* Travail lors du temps partiel : nous attendons toujours la note qui le formalisera afin que les agents soient couverts en cas d'accident de trajet ou de travail

* Co-voiturage : un question réponse sur Ulysse indiquait que les agents effectuant du co-voiturage doivent donner le nom des agents transportés avant le déplacement ! Qu'en est-il ?

* Projet de fermeture des trésoreries au 1er janvier 2015 :conformément aux articles 48, 57 (décret CHSCT) et 34 (décret CT) nous avons demandé que le CHS CT soit saisi pour voir les répercussions sur les conditions de travail de ces fermetures pour les agents des trésoreries fermées et ceux des trésoreries « absorbantes ».
Pour cela, nous avons demandé différents éléments :
- situation des effectifs des trésoreries fermées et absorbantes (Tagerfip et réel)
- conséquences sur les déplacements domicile-lieu de travail pour les agents des trésoreries fermées
- conditions matérielles d'accueil : plan avant – plan après
- chiffrage des transferts de la charge de travail
- quelle réorganisation est prévue en cas de transfert ? (augmentation des compétences des agents ? 2 A avant, plus qu'un seul A après => transfert de compétences vers les B ?)
- registres hygiène sécurité et conditions de travail : quelles réponses aux observations éventuelles dans les trésoreries absorbantes ?
- rapports de visites de l'inspecteur santé sécurité au travail : quelles réponses apportées aux observations éventuelles dans les trésoreries absorbantes ?
- document unique : quelles réponses apportées aux observations des agents dans les trésoreries absorbantes ?